



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

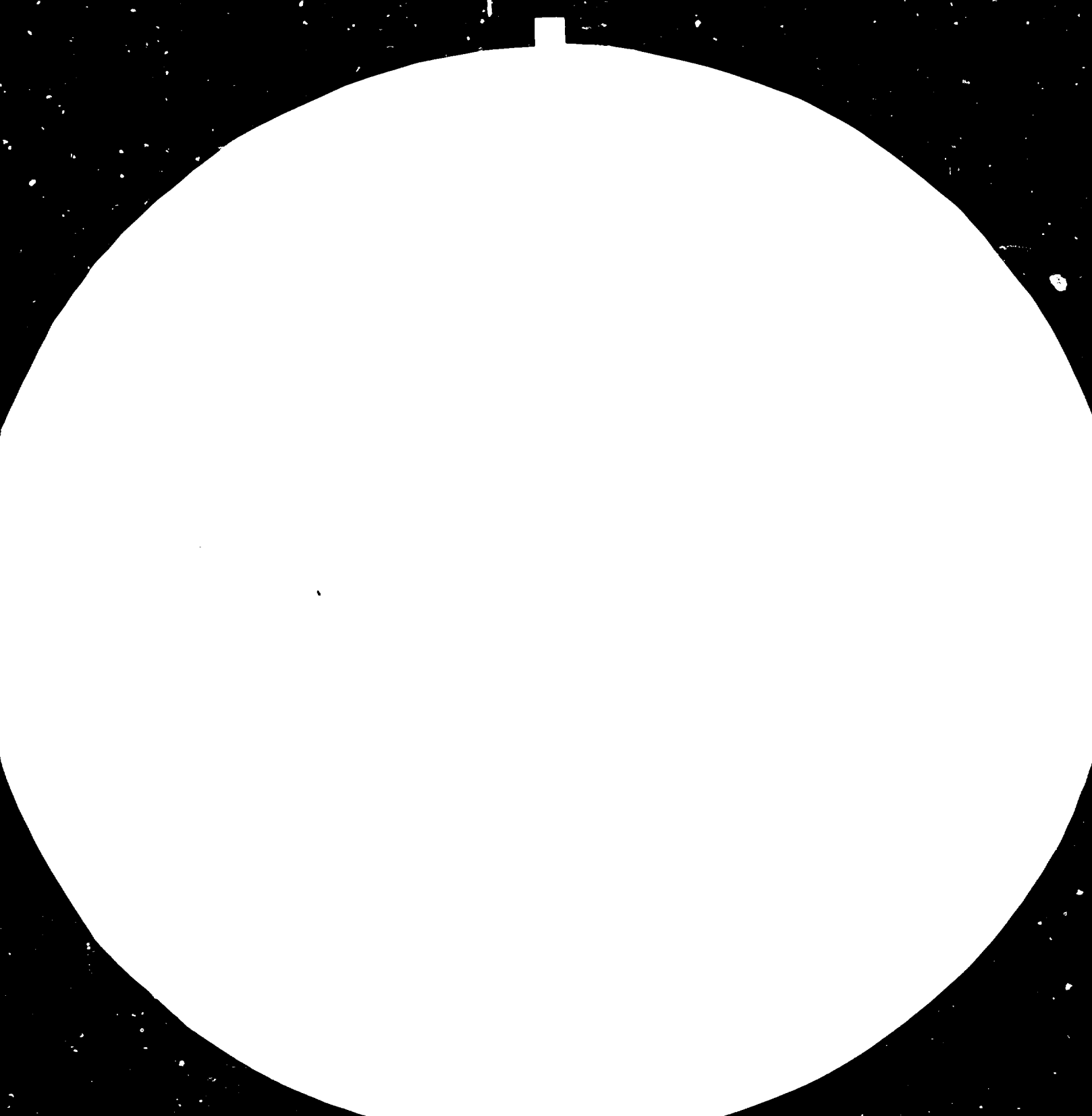
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





3.6

4



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
1.0X and 1.5X TEST CHART No. 2

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne

**QUATRIEME
CONFERENCE GENERALE
DE L'ONUDI**

Vienne (Autriche), 2-18 août 1984

***RAPPORT SPECIAL
DU DIRECTEUR EXECUTIF***



NATIONS UNIES
New York, 1984

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de la présente publication peut être reproduit partiellement ou en totalité, mais avec indication de source. Toute personne faisant usage de ces textes est priée de bien vouloir communiquer un exemplaire de la publication contenant le passage cité ou le texte reproduit.

ID/319
(ID/CONF.5/29)

TABLE DES MATIERES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
Introduction	1-4	1
 <i>Chapitres</i>		
I. TENDANCES PASSES ET CRISE INDUSTRIELLE PRESENTE	5-19	3
Difficultés fondamentales et résultats inégaux	5-8	3
Contraintes internes	9-12	4
Contraintes externes	13-15	6
Impact de la crise	16-18	7
L'industrialisation, moteur de la croissance	19	9
 II. MESURES NATIONALES ET COOPERATION INTERNATIONALE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	 20-49	 10
Perspectives à court et à moyen terme	20-22	10
Mesures à l'échelon national	23-33	11
Coopération internationale	34-43	14
La coopération industrielle entre pays en développement : une force motrice	44	19
La Décennie du développement industriel de l'Afrique	45	19
Les pays les moins avancés	46	19
Les perspectives d'avenir	47-49	20
 III. ROLE DE L'ONUDI : PROGRAMME D'ACTION	 50-77	 21
Evolution du rôle de l'ONUDI	51-56	21
Dimensions nouvelles de la contribution de l'ONUDI	57-62	24
Domaines critiques d'intervention de l'ONUDI	63-68	25
Le problème des différents stades de développement	69-71	28
Renforcement du secrétariat de l'ONUDI	72-76	29
Conclusions	77	30

Introduction

1. Toute conférence se place dans un certain contexte historique. Pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, ce contexte est le suivant : dans le climat d'incertitude créé par la crise économique actuelle, l'industrialisation des pays en développement permet incontestablement d'espérer une reprise générale conduisant à la prospérité de tous. L'occasion qui s'offre ainsi grâce à l'industrialisation doit être saisie, et c'est cela le véritable objet de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Il ne faut pas que cet espoir soit trahi, et que l'emportent les craintes suscitées par le caractère actuellement de plus en plus incertain et de plus en plus complexe de l'économie internationale. Ce que doit faire la Conférence, c'est concevoir et décider une action globale visant à réduire ces incertitudes et à résoudre au moins certaines des difficultés dues à cette complexité. Et elle doit le faire en mesurant toute l'urgence de la situation et en sachant bien qu'une telle action est possible, indispensable et conforme à l'intérêt de tous. Ce qui est en jeu, ce n'est pas l'ONUDI, ni même l'industrialisation, c'est l'avenir de la croissance économique et, à travers celle-ci, le bien-être de l'humanité et la paix dans le monde entier. Tel est le contexte dans lequel la Conférence doit axer ses travaux sur la définition, dans une perspective à long terme, des mesures à court et long terme qu'il faut prendre dès aujourd'hui. Ces mesures, les pays doivent les élaborer ensemble car aucun d'eux ne peut, dans un monde caractérisé par l'interdépendance croissante de ses divers éléments, choisir sa voie en ne tenant aucun compte de la situation globale.

2. Les perspectives à long terme qui s'offrent pour la croissance économique et industrielle générale sont meilleures qu'on ne pourrait le penser. Le vaste potentiel du Sud en ressources humaines et naturelles est encore à peine mis en valeur. Une conception globale de l'industrie, mise en oeuvre par tous les pays dans le souci de l'équité générale et de l'avantage mutuel, permettra de le libérer et de l'accroître. C'est avec cet objectif en vue et sans se laisser décourager par la crise actuelle que la Conférence devrait, à mon sens, examiner les questions qui lui sont soumises. L'industrialisation du monde en développement offre un

5

moyen rationnel de résoudre au moins certains des problèmes qui se posent aujourd'hui dans le monde. Ce qu'il faut à présent, c'est un effort global concerté permettant d'accélérer le développement industriel afin d'édifier un avenir de prospérité générale pour les pays en développement comme pour les pays développés.

3. Telles sont les considérations auxquelles est consacré le présent rapport. La documentation établie par le secrétariat de l'ONUDI pour la Conférence couvre en gros tous les aspects de l'industrialisation, en suivant un ordre du jour provisoire soigneusement élaboré par le Conseil du développement industriel et approuvé par l'Assemblée générale. Ce travail a été grandement facilité par l'échange de vues auquel de nombreux pays ont procédé lors de réunions préparatoires de haut niveau consacrées à cinq grands thèmes. Le présent rapport vise à y apporter un complément en soulignant une fois de plus le rôle crucial de l'industrialisation des pays en développement et les mesures indispensables à prendre pour le renforcer.

4. Le rapport comprend trois parties. La première fait, pour l'essentiel, le point de la situation, des principales tendances et des facteurs positifs et négatifs qui l'ont marquée. La deuxième vise à définir un ensemble d'actions interdépendantes que pourraient mener les pays, individuellement et collectivement, pour progresser. La troisième examine la contribution de l'ONUDI dans ce domaine.

1

I. Tendances passées et crise industrielle présente

Difficultés fondamentales et résultats inégaux

5. Par le potentiel qu'il détient pour l'industrialisation et le développement en général, le tiers monde offre d'immenses possibilités. Sa population représente environ les deux tiers des ressources humaines du globe, et ses ressources naturelles — renouvelables et non renouvelables — sont considérables, mais il pâtit lourdement du déséquilibre des relations centre-périphérie, héritage du passé, qu'il s'évertue à corriger. Victime d'une asymétrie fondamentale en ce sens qu'il est très tributaire du monde développé pour les ressources en capitaux et les technologies applicables à l'échelle industrielle¹, il est en outre presque totalement dépendant des politiques économiques des pays développés et de leurs marchés pour ses produits d'exportation. Ces contraintes externes ont rendu plus graves encore ses problèmes internes.

6. Dans ces conditions, la croissance industrielle a été lente. La part des pays en développement dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale est passée de 8 % en 1963 à 10 % en 1975 et 11,9 % en 1983². Les progrès enregistrés depuis la Conférence de Lima³ ne sont guère encourageants. Cependant, il est évident que le monde en développement s'est engagé dans le processus de transformation structurelle par le biais de l'industrie. Le secteur manufacturier, qui y représentait 15 % du produit intérieur brut (PIB) en 1963, a vu cette proportion passer à 18,1 % en 1975 et 19,2 % en 1983⁴. La part des produits manufacturiers dans les exportations non pétrolières totales des pays en développement, qui était d'environ 13 % en 1960, atteignait 48 % en 1980⁵. Les pays en développement sont de plus en plus nombreux à exporter des produits manufacturés. Plusieurs de ces pays se sont mis à fabriquer des biens d'équipement, et quelques-uns d'entre eux commencent à exporter du matériel, des technologies et des services techniques. Cependant, une projection des tendances de la période 1960-1980 montrerait que les pays en développement assureraient environ 15 % de la valeur ajoutée

manufacturière mondiale en l'an 2000, tandis que leur population représenterait plus de 70 % du total mondial⁶.

7. De plus, et contrairement aux aspirations et objectifs énoncés dans la Déclaration de Lima⁷, la répartition de l'industrialisation a été inégale. En 1980, 30 pays en développement assuraient 87 % du total de la valeur ajoutée manufacturière du tiers monde; 70 % étaient le fait de 10 pays, et 56 % revenaient à 5 pays⁸. De même, 4 pays ont réalisé plus de 40 % des exportations manufacturières du monde en développement⁹. On constate que le secteur manufacturier a progressé très rapidement dans les pays qui se situent, quant au revenu par habitant, à des niveaux intermédiaires, mais il est préoccupant de noter que les pays en développement au revenu par habitant le moins élevé ont vu diminuer progressivement leur part dans la valeur ajoutée manufacturière totale du tiers monde entre le début des années 60 et le début des années 80. En 1980, cette part était d'environ 11 % seulement, alors que ces mêmes pays comptaient 51 % de la population totale du groupe¹⁰. De son côté, l'agriculture a stagné dans bien des pays à faible revenu, ce qui a aggravé leurs problèmes d'approvisionnement alimentaire; cette stagnation a été à la fois une cause et un effet du ralentissement qu'a connu la croissance industrielle.

8. Inégalement répartie selon les pays, l'industrialisation l'a aussi été selon les secteurs. En 1981, exception faite de leurs contributions très élevées au raffinage du pétrole (43,7 %), les pays en développement avaient une part plus importante de la production mondiale dans les industries traditionnelles — produits alimentaires (15,4 %), boissons (18,6 %), tabac (32,3 %), textiles (19,4 %) — que dans des secteurs techniquement plus avancés, comme les ouvrages en métaux (6,9 %), les machines autres qu'électriques (4,6 %), les machines électriques (6 %) et le matériel de transport (7,1 %)¹¹. Malgré les apports continus de technologie effectués dans les années 60 et 70, la constitution d'un potentiel technologique endogène a été assez limitée. On peut toutefois noter dans quelques pays en développement un assez net progrès en ce qui concerne les capacités locales de production de biens d'équipement, la proportion des éléments locaux dans la production manufacturière et l'exportation de produits manufacturés, de biens d'équipement et de technologie. On constate également un certain accroissement dans le volume de la main-d'œuvre qualifiée, encore que plusieurs pays en développement aient dû faire largement appel au personnel d'autres pays pour assurer l'exploitation de leurs installations industrielles.

Contraintes internes

9. Divers facteurs internes interviennent dans l'industrialisation, tels que les disponibilités et la qualité des ressources, l'environnement

culturel, social et politique et son orientation, la situation géographique du pays, l'infrastructure physique et institutionnelle, les stratégies et politiques de développement, et l'étendue des marchés intérieurs. A cet égard, les stratégies et politiques méritent une attention particulière car d'elles dépend le mode d'utilisation ou de contrôle des autres facteurs. Dans le passé, ce sont en général des stratégies unidimensionnelles qui ont été adoptées, sans prise en considération des implications qu'a l'interaction de diverses mesures de politique explicites et "implicites". De plus, ces stratégies n'étaient pas convenablement intégrées à celles appliquées dans des domaines comme les ressources humaines et la technologie, dont le rôle dans l'industrialisation est pourtant considérable. Dans certains cas, les stratégies manquaient de souplesse ou ne faisaient l'objet d'aucun contrôle et évaluation continus.

10. On peut se faire une idée des résultats donnés par une stratégie unidimensionnelle en examinant le fonctionnement des politiques de remplacement des importations dans plusieurs pays en développement. Ces politiques avaient pour but la création d'unités industrielles travaillant pour des marchés jusqu'alors approvisionnés par les importations. Il s'agissait généralement de marchés de biens de consommation, souvent destinés à une clientèle urbaine ou favorisée. Les techniques et le matériel acquis à l'étranger supposaient un volume de production plus important que nécessaire pour le pays. Les politiques suivies encourageaient souvent l'importation de biens d'équipement et de biens intermédiaires, décourageant ainsi l'adaptation de l'échelle de production ou l'utilisation de matières premières ou éléments locaux. La protection accordée, dont le degré était parfois dicté par des considérations budgétaires, ne favorisait pas la rentabilité, de sorte que les unités de production ne pouvaient jamais atteindre le stade leur permettant de s'orienter vers l'exportation. Dans nombre de cas, le remplacement des importations, d'abord axé sur les biens de consommation courante, s'est porté vers les biens de consommation durables, de sorte que, souvent, l'importation de produits finis a simplement fait place à celle d'éléments, de matières premières et de biens intermédiaires. Il y avait donc non pas remplacement net des importations, mais seulement remplacement d'un type d'importation par un autre, entraînant de nouvelles formes de dépendance et de vulnérabilité.

11. Quelques pays en développement ont opté pour la promotion des exportations, certains du reste après une orientation initiale vers le remplacement des importations. On connaît quelques cas où la stratégie orientée vers les exportations a donné des résultats remarquables. Cette stratégie peut être nécessaire pour des pays où la demande locale est peu importante, mais elle exige une certaine souplesse pour qu'il soit possible de diversifier les exportations et d'en modifier la composition. L'expérience a montré que la dichotomie stratégie tournée vers l'extérieur/stratégie tournée vers l'intérieur est souvent erronée, car il

faut pour l'une comme pour l'autre, au plan interne, une base industrielle et technologique solide, aux divers éléments efficaces et bien intégrés.

12. Le manque d'intégration et de complémentarité entre les politiques industrielles et les politiques appliquées aux secteurs connexes est une des principales faiblesses de nombreux pays. Ainsi, on a accordé plus de place à la production matérielle qu'à la constitution des ressources en compétences nécessaires au développement industriel, méconnaissant la valeur qu'a l'innovation dans la gestion et dans le progrès technologique. Ces compétences intéressent une large gamme d'activités, depuis l'identification et l'élaboration d'un projet jusqu'à l'adaptation et au perfectionnement des techniques, en passant par le choix du matériel et des technologies ainsi que la réception, la mise en place et l'exploitation des installations. A cela viennent s'ajouter les qualifications qu'exigent, au niveau des prises de décisions, la planification, l'évaluation du projet, et toutes les autres mesures à prendre pour assurer le fonctionnement des usines. En général, les importations de technologie n'ont pas été contrôlées et l'on ne s'est pas spécialement préoccupé de la manière dont les techniques importées étaient absorbées. Autre exemple de manque d'intégration : l'insuffisante attention portée à l'établissement et à l'exploitation des liaisons amont et aval de la production industrielle, tant à l'intérieur de l'industrie qu'entre celle-ci et d'autres secteurs. C'est en grande partie parce que l'on y a négligé les ressources humaines et la gestion que la productivité a été faible dans de nombreux pays. Par ailleurs, l'énergie devrait être utilisée de manière plus efficace. Le secteur manufacturier de plusieurs pays en développement, sinon de tous, a une consommation d'énergie par unité de produit nettement plus élevée que celui des pays développés.

Contraintes externes

13. Les contraintes externes ont si lourdement pesé sur l'économie que même des pays en développement qui avaient eu un taux de croissance élevé se sont trouvés confrontés au rétrécissement des marchés d'exportation, à l'accroissement de la charge de la dette et à des difficultés financières internes. Dans les années 60 et au début des années 70, on estimait de manière générale que ce qu'il fallait pour aider les pays en développement, c'était le transfert de ressources financières et de techniques. Les divergences d'opinions portaient souvent sur le volume et les conditions de ce transfert, plus que sur ses implications réelles pour les bénéficiaires. En ce qui concerne les ressources financières, l'aide publique au développement (APD) allait en grande partie aux secteurs non industriels. On voyait dans l'investissement privé étranger un moyen direct de financer la croissance industrielle. Les banques

commerciales des pays développés accordaient, à des taux d'intérêt assez élevés, de plus en plus de prêts aux gouvernements et aux entreprises de certains pays en développement. Quant au transfert de techniques, il était souvent considéré comme un transfert de biens d'équipement, et rarement envisagé dans l'optique d'une assistance pour la constitution d'un potentiel technologique endogène. Le redéploiement de l'industrie vers les pays en développement était accepté dans le principe; en pratique, cependant, il n'a pas été réalisé d'ajustement réel, ce qui est dans une large mesure imputable aux groupes d'intérêts en faveur des industries matures¹². Certes, l'Organisation de coopération et de développement économiques a lancé un appel à ses pays membres pour qu'ils mettent au point des politiques d'ajustement positif facilitant la redistribution des ressources vers des secteurs de plus en plus rentables où la demande est en augmentation¹³, mais il n'y a pas eu de processus de redéploiement au sens où l'avait entendu la Conférence de Lima.

14. Dans ce contexte, il pourrait être utile de considérer rapidement ce qu'ont été les politiques des pays développés au cours des dernières années. Les incertitudes économiques ressenties depuis le milieu des années 70 ont conduit à adopter des politiques protectionnistes rendant plus étroit l'environnement économique international, ce dont les pays en développement ont gravement pâti. La situation actuelle est caractérisée par la déflation compétitive; malgré la poussée du chômage, c'est la lutte contre l'inflation qui a la priorité. L'application de plus en plus répandue de la technique informatique et de la robotique a aggravé la crainte du chômage. Les groupes de pression en faveur des industries matures y ont gagné en influence. La souplesse d'affectation qui aurait pu ouvrir la voie à des mesures d'ajustement dans les pays développés à économie de marché a fait place à une rigidité croissante.

15. Les tendances et pratiques protectionnistes se sont malheureusement accrues, bien que l'on reconnaisse, de manière générale, que l'intensification des obstacles aux échanges retarde l'ajustement structurel dans les pays développés comme dans les pays en développement. L'amélioration des perspectives à long terme — et plus encore à court terme — de l'industrialisation est étroitement liée à une adéquate libéralisation des échanges dans les pays développés.

Impact de la crise

16. Le ralentissement de l'activité économique dans les pays développés a entraîné pour le monde en développement a) une réduction de la demande de ses produits, en particulier produits de base et produits minéraux, b) une baisse des prix des produits de base, c) un renchérissement des importations de produits manufacturés et parfois de

produits alimentaires qui, joint à la baisse des prix des produits de base, a rendu plus défavorable encore l'évolution des termes de l'échange, d) un accroissement de la charge constituée par les taux d'intérêt et le service de la dette, et e) une réduction du volume de l'aide et d'autres apports de capitaux. Les prix des produits de base ont baissé entre 1980 et 1982 sous l'effet de la récession, le recul étant de 18 % pour tous les produits primaires autres que combustibles et atteignant 70 % pour certains produits de base¹⁴. Les recettes tirées par les pays en développement de leurs exportations primaires et manufacturières ont diminué d'environ 40 milliards de dollars* en deux ans. Les paiements effectués au titre du service de la dette ont augmenté dans des proportions analogues¹⁵. Le rapport de ces paiements aux exportations s'est en général accru considérablement et, dans nombre de cas, de manière alarmante.

17. Se conformant aux conditions fixées par le Fonds monétaire international et les institutions de prêt, les pays en développement débiteurs ont pris des mesures pour réduire drastiquement leurs importations de biens de consommation essentiels ainsi que de biens intermédiaires et biens d'équipement nécessaires à leur industrialisation. Diverses pénuries et dévaluations ont accéléré l'inflation dans plusieurs pays du tiers monde. Ceux-ci ne sauraient donc, dans ces conditions, s'imposer de nouvelles restrictions, car les conséquences sociales en seraient très graves. Sur le plan humain et social, l'ajustement a fait peser sur les pays en développement une charge hors de proportion à la fois avec leur part dans l'économie mondiale et avec la mesure dans laquelle ils sont responsables de la situation rendant l'ajustement nécessaire¹⁶.

18. La crise économique a affecté l'industrialisation des pays en développement de diverses manières. Les taux d'intérêt élevés — on pourrait même dire usuraires — pratiqués actuellement compromettent à la fois la rentabilité des entreprises existantes, la viabilité des nouveaux projets proposés et la situation de la balance des paiements. Cette dernière a entraîné une sous-utilisation générale de la capacité, des retards dans l'exécution des projets industriels, et le report à une date ultérieure de plusieurs grands projets dans des secteurs dynamiques et essentiels comme la sidérurgie, l'industrie pétrochimique et les industries mécaniques. D'autres secteurs de l'économie des pays en développement ont également été touchés, dont l'agriculture, avec les conséquences négatives que cela suppose pour la croissance industrielle. En fin de compte, l'industrie — force motrice de la modernisation — risque de perdre son élan et son dynamisme. Le transfert de techniques, lui aussi, va forcément marquer un recul s'il n'est pas exécuté de nouveaux projets industriels.

*Dans le présent rapport, le terme "dollar" s'entend du dollar des Etats-Unis.

L'industrialisation, moteur de la croissance

19. C'est de toutes ces diverses conditions défavorables qu'il faut libérer l'industrie des pays en développement pour lui permettre de jouer son rôle dynamique dans le processus général du développement mondial. Ce rôle ne consiste pas seulement à produire des biens et à fournir des services, il va bien au-delà. Il y a 10 ans, la Déclaration de Lima proclamait solennellement la "ferme conviction [de la communauté internationale] que l'industrie est un instrument dynamique de croissance indispensable au développement économique et social accéléré des pays en voie de développement"¹⁷. De son côté, et à peu près au même moment, le Comité de la planification du développement, de l'Organisation des Nations Unies, déclarait "voir en l'industrialisation la clef de voûte du processus de développement" et jugeait "erronées les tendances à en minimiser l'importance"¹⁸. Ces affirmations conservent toute leur valeur. Pour une économie qui dépasse le stade de l'agriculture de subsistance, l'industrialisation est une nécessité car elle seule permet de stimuler à la fois le secteur agricole et celui des services. Son impact sur le potentiel technologique et son influence modernisatrice peuvent entraîner une amélioration qualitative des économies. C'est seulement grâce à une combinaison de la croissance industrielle et de son impact dynamique sur les autres secteurs que l'on peut satisfaire les besoins essentiels et assurer l'emploi. L'enseignement à tirer de l'expérience récente est qu'il pourrait être nécessaire de revoir les stratégies internes tandis que devrait être modifié l'environnement externe. La mission de la Conférence est d'examiner et d'arrêter les moyens de conférer à l'industrialisation un nouveau rôle dynamique de manière que — pour reprendre les termes du Comité de la planification du développement — la coopération industrielle devienne "le fondement d'un ordre économique mondial plus rationnel"¹⁹.

II. Mesures nationales et coopération internationale en faveur du développement industriel

Perspectives à court et à moyen terme

20. On a souvent débattu, au cours des quelques dernières années, des dimensions et des conséquences de la crise économique mondiale. Ce qu'il est urgent de faire maintenant, c'est de passer à l'action. Diverses mesures à court terme doivent être prises, mais il faut dans le même temps déterminer des objectifs à long terme, afin d'éviter de retomber dans le défaut consistant à adopter une série de mesures au coup par coup, sans coordination. Les mesures à court terme devraient avant tout avoir pour but de relancer d'urgence l'économie. Ce sont en premier lieu les pays développés qui ont l'initiative dans ce domaine et qui sont à même de prendre des mesures de relance, mais ce n'est qu'en activant la croissance des pays en développement que l'on pourra assurer une croissance à long terme. Si l'on devait élaborer et mettre en place un système rationnel de coopération internationale dans les domaines du financement, de l'industrie et du commerce, il devrait être possible de ranimer la croissance industrielle dans les pays en développement, avec de meilleures chances de réaliser ou du moins d'approcher les objectifs convenus à Lima et dans la Stratégie du développement international pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 35/56 de l'Assemblée générale). Un tel progrès dynamiserait l'économie internationale, au profit de tous. Les efforts ainsi déployés présenteraient également un aspect essentiel, faciliter la restructuration mondiale graduelle de l'industrie.

21. Dans une perspective à long terme, il faudra notamment être résolu à ne serait-ce qu'atténuer les tensions mondiales actuelles afin d'instaurer un climat économique mondial durablement axé sur la croissance. Si l'on prenait des mesures à court terme, la relance de l'économie mondiale aurait également des conséquences positives sur les tensions politiques actuelles. Car la paix est certes nécessaire au

développement mais il ne peut y avoir de paix sans développement. En outre, il faudrait tenir compte, à long terme, du fait que les progrès techniques réalisés modifieront considérablement la nature et la structure de la croissance industrielle. Ces facteurs, associés à des paramètres à long terme tels que la croissance démographique et l'offre d'énergie, devraient permettre de constituer le cadre d'une stratégie d'industrialisation pour l'avenir et d'en déterminer la nature et le rythme.

22. Les paragraphes ci-après mettront en lumière certains aspects essentiels des mesures à prendre aux échelons national et international, à court et à long terme.

Mesures à l'échelon national

Pays en développement

23. Les mesures que prendront les divers pays en développement devront être sélectives et différenciées selon la situation et le niveau de développement de chacun; on peut cependant dégager certains éléments communs.

24. La maîtrise de la balance des paiements et son amélioration comptent parmi les objectifs immédiats. Il faut pour cela s'assurer la coopération des pays développés et des institutions financières internationales. Les mesures voulues devraient être prises de manière à aider les industries existantes non seulement à rester en activité, mais également à s'améliorer. L'objectif suivant devrait être d'assurer l'achèvement des projets industriels en cours et de passer à la planification du renouveau et de l'expansion industriels. Les pouvoirs publics des pays en développement devront peut-être adopter d'autres politiques visant à promouvoir la relance industrielle et la croissance, ce dont il a été débattu à la réunion du Groupe d'experts de haut niveau sur les stratégies et politiques de développement industriel, qui s'est tenue à Lima en 1983²⁰.

25. A moyen et à long terme, les pays en développement devraient en premier lieu tirer les leçons du passé et réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs en renforçant leur autonomie. Pour cela, il faut améliorer la planification des investissements afin d'assurer une intégration cohérente du développement. La planification industrielle devrait viser à créer un ensemble d'industries liées et complémentaires, fondées sur la dotation en ressources naturelles du pays, y compris les ressources humaines. De fait, pour assurer le traitement local des matières premières, il faudra renforcer substantiellement les compétences humaines et les capacités techniques. En général, chaque pays en développement devra évaluer la vulnérabilité de son économie et prendre des mesures pour la réduire, dans un cadre politique donné.

26. Il est important que chaque pays en développement recense et élimine les obstacles internes traités aux paragraphes 9 à 12 ci-dessus. Mais la relance de la croissance industrielle ne pourra cependant venir, pour l'essentiel, que d'une stimulation de la demande intérieure. Cette stimulation, que peu de pays en développement se sont systématiquement efforcés d'assurer, pourrait être à l'avenir une source de croissance dynamique. Pour cela, il faut adopter des politiques et stratégies intégrées, de caractère multidimensionnel, qui exploiteront des relations dynamiques au sein de l'industrie et entre l'industrie et d'autres secteurs importants tels que l'agriculture, la construction et le bâtiment et les transports. Ce n'est qu'au moyen de telles relations que l'on pourra répartir plus largement les avantages de l'industrialisation et créer des sources secondaires d'emploi. La stimulation de la demande est sans aucun doute difficile dans les petits pays où la demande locale est faible. De tels pays devront, compte tenu de leur situation particulière, trouver le point d'appui qui leur permette de briser le cercle vicieux que constitue une demande faible et en stagnation. Dans ces conditions, la coopération industrielle et commerciale entre pays en développement prend tout son intérêt, car elle permet d'élargir le marché des pays coopérateurs.

27. Il faudrait apporter une attention renouvelée au problème de l'industrialisation rurale. Tous les pays en développement ont la possibilité de mettre sur pied un secteur vigoureux composé de petites et moyennes industries liées entre elles afin de satisfaire une demande relativement limitée d'une large gamme de produits. Ces industries, qui pourraient être situées dans les zones rurales, ne sont pas condamnées à l'inefficacité technique. Il existe des options techniquement saines pour un certain nombre de secteurs. La gamme de ces options s'élargit continuellement; on notera par exemple les mini-aciéries, les minicentrales hydroélectriques, les petites usines de polyéthylène à faible densité, les petites usines de pâte à papier ne provenant pas du bois et les petites cimenteries, raffineries de sucre et entreprises de boulangerie²¹.

28. Grâce aux progrès de la biotechnologie, il est maintenant possible d'imprimer un vigoureux élan industriel dans les zones rurales. Il existe des variantes technologiques à cette fin, qu'il faut étudier et mettre en œuvre dans un contexte socio-économique particulier. De nombreux pays en développement pourraient, par exemple, élaborer et appliquer une stratégie d'industrialisation rurale en se fondant sur la ressource renouvelable qu'est la biomasse. Toutes les catégories de pays en développement pourraient en tirer parti, notamment les petits pays et ceux dont le développement est peu avancé. Une telle action permettrait, dans une certaine mesure, de faire face aux problèmes sociaux et écologiques liés à l'industrialisation et d'établir une relation plus équilibrée entre les secteurs urbain et rural.

29. Un grand nombre de pays en développement sont de "petites" dimensions, leur population étant inférieure à 5 millions d'habitants. L'option des petites industries leur est en général bien adaptée. Comme on l'a indiqué ci-dessus, il existe une solution importante pour surmonter l'obstacle de la "petitesse" : recourir systématiquement à la coopération industrielle et commerciale entre pays en développement. Tous les pays en développement doivent faire de la coopération entre eux un élément essentiel de leurs politiques industrielles, économiques et commerciales et libérer des ressources pour mettre en œuvre cette politique.

30. Les politiques économiques et industrielles doivent être intégrées et ne pas aller à l'encontre les unes des autres. Diverses politiques, notamment dans les domaines commercial et fiscal, ont des incidences sur le rythme et la structure de la croissance industrielle et doivent donc être soigneusement évaluées. Les politiques et la planification industrielles doivent être fondées sur des perspectives sectorielles à long terme et mises en œuvre d'une manière relativement stable. Elles doivent être solidement étayées par des politiques et programmes dans les domaines du renforcement des compétences humaines, des techniques, de l'énergie et du financement. Des mécanismes doivent être mis sur pied pour contrôler les tendances industrielles et techniques, tant dans le pays qu'à l'étranger.

31. Pour renforcer leur potentiel en matière de gestion de l'industrialisation, les pays en développement doivent améliorer la planification et l'exécution des projets, encourager l'innovation, promouvoir l'esprit d'entreprise et prendre toutes les autres mesures nécessaires pour accroître la productivité du travail et du capital. Bien qu'un certain nombre de pays en développement aient relevé le taux de l'épargne intérieure, il faudra également renforcer les mécanismes du financement industriel. En général, les industries devraient être rentables et concurrentielles et devraient pouvoir produire rapidement et avec souplesse les articles voulus pour satisfaire la demande sur les marchés intérieur et extérieur. L'entretien et l'ingénierie ne peuvent plus être négligés. La conservation et la gestion de l'énergie sont des éléments pouvant aider les pays en développement à réduire leurs coûts et économiser des devises. Voilà quelques-uns des domaines où il faudra procéder à une rationalisation sur le plan intérieur.

32. Une grande partie de ce qui a été dit ci-dessus à propos des petits pays en développement s'applique d'autant plus aux pays les moins avancés dont les problèmes économiques et industriels sont exacerbés par la persistance de la crise économique mondiale. Il est absolument prioritaire d'alléger les problèmes de ces pays. Comme l'a noté le Groupe d'experts de haut niveau sur les stratégies et politiques de développement industriel²⁰, l'accent doit être mis sur une industrialisation endogène fondée sur les ressources, en recourant à des procédés de petite échelle et en mettant sur pied une production agro-industrielle intégrée, industrialisation associée à une accélération des apports de ressources et un élargissement de la coopération internationale.

Pays développés

33. Les mesures que doivent prendre les pays en développement ne suffiront pas à assurer une relance et une croissance durables. L'amélioration du climat économique extérieur est essentielle pour le développement et cela ne pourra être réalisé que si les pays développés prennent une série de mesures. Premièrement, ceux-ci doivent stopper et inverser la tendance au protectionnisme, qui, de l'avis général, retarde les ajustements structurels dans les pays développés et dans les pays en développement, ainsi que l'industrialisation de ces derniers. Deuxièmement, ils doivent revoir leurs politiques macro-économiques et financières, compte tenu des répercussions internationales que ces politiques peuvent avoir, notamment sur les pays en développement. Troisièmement, ils doivent permettre et promouvoir le processus normal de restructuration de l'industrie. Quatrièmement, ils doivent prendre des mesures pour atteindre l'objectif en matière d'aide publique, qui est de 0,7 % de leur produit national brut (PNB), et adopter une conception multilatérale de leurs activités économiques extérieures. De telles mesures conduiraient à une relance de l'économie mondiale, le spectre du chômage s'évanouissant alors graduellement.

Coopération internationale

34. Si aucune initiative internationale n'est prise à l'échelon mondial, on en viendra indubitablement à des désordres sociaux et politiques, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Dans le monde en développement déjà, comme l'a indiqué le Directeur général du Fonds monétaire international, l'ajustement en cours pose des problèmes considérables à court terme et est effectué à un coût social et politique élevé. Certains pays approchent déjà la limite de tolérance sociale et politique dans leur effort d'ajustement. Ceci met en lumière la nécessité absolue d'assurer un apport financier adéquat pour faciliter et étayer le processus d'ajustement²². Aussi les pays développés doivent-ils prendre une mesure importante : coopérer avec les pays en développement pour élaborer et instaurer un nouvel ensemble de règles internationales dans les domaines commercial et monétaire.

Industrialisation et financement

35. Le système financier et monétaire international actuel n'est pas conçu de manière à contribuer au développement économique et industriel du tiers monde. Son influence et ses incidences sont beaucoup plus importantes que la part relative dans la production ou le commerce des différents pays développés et il exerce une influence prépondérante sur la situation économique et sur la balance des paiements des pays en

développement. Ces dernières années, ce système s'est caractérisé par la volatilité des taux de change, ce qui fait qu'il est difficile à chacun, et particulièrement aux pays en développement, de planifier les projets industriels. A cela est venue s'ajouter la croissance des taux d'intérêt, qui ont atteint des niveaux sans précédent. Ces forts taux d'intérêt ont découragé les investissements industriels et ont également touché le fonctionnement des entreprises existantes. Ils ont eu des conséquences écrasantes pour le fardeau de la dette des pays en développement et accentué le déséquilibre de leur balance des paiements. Plusieurs pays en développement ont dû dévaluer leurs monnaies, ce qui a eu des conséquences néfastes sur le rythme de leur croissance industrielle. Ainsi, le développement d'une partie essentielle du monde est-il maintenant soumis aux caprices de la finance internationale.

36. C'est compte tenu de tout cela qu'il serait bon d'appuyer les propositions d'organisation d'une conférence internationale sur la réforme du système monétaire et financier international, à laquelle participeraient tous les pays²³. Une telle conférence pourrait tenir compte de la nécessité de stimuler la production industrielle, qui est le moteur de la croissance, ainsi que des caractéristiques et besoins particuliers de l'industrie dans les pays en développement. Pour ce qui est des apports financiers futurs des pays développés vers les pays en développement, qu'il s'agisse d'un appui à la balance des paiements, d'une aide publique au développement ou d'une assistance passant par l'intermédiaire d'institutions spécialisées, il faut porter une attention particulière aux besoins de l'industrie. Les besoins tant des entreprises actuelles que des nouveaux projets doivent être satisfaits d'une manière relativement stable et assurée, de manière à mieux utiliser les capacités existantes et à améliorer l'exécution des projets. L'industrialisation se caractérise par sa dépendance particulière à l'égard du financement à long terme et notamment, pour les pays en développement, des investissements importants en infrastructure de base. On ne saurait trop insister sur le fait que toute réforme du système financier et monétaire international devrait être axée sur le développement et viser à stimuler une augmentation de la production dans le monde. Pour répondre à cette condition, il faut absolument maintenir à l'ordre du jour les propositions visant expressément à satisfaire les besoins en financement industriel des pays en développement.

37. En attendant des réformes de fond, qui devraient être entreprises d'urgence, la communauté internationale peut déjà prendre quelques mesures. Deux domaines d'action revêtent une importance particulière et méritent que l'on s'y arrête. Le premier est celui des prêts-programmes, par opposition aux ressources accordées à des projets individuels. Les prêts doivent être liés à un ensemble de mesures de rationalisation, à une meilleure utilisation des capacités et au développement du secteur industriel dans son ensemble. Le deuxième domaine d'action tient à la manière dont la vulnérabilité générale d'un pays influe

sur les perspectives et conditions de financement industriel. En bref, il faut élaborer de nouveaux mécanismes permettant à des projets industriels valables de transcender les risques inhérents au pays tels qu'ils sont perçus. Il se peut que les prêteurs eux-mêmes comprennent que le financement de projets solides réduit les risques inhérents au pays.

Les progrès technologiques imminents

38. Du fait de l'évolution technologique et de la convergence des progrès dans plusieurs domaines, la structure de l'industrie va se trouver modifiée. Ces progrès, dont le génie génétique et la biotechnologie ainsi que la micro-électronique sont les exemples les plus frappants, ne permettent pas seulement de créer des industries, mais touchent également, à un degré plus ou moins grand, les industries existantes. Ils modifient aussi la structure des avantages comparés. Apparaissent en outre de nouvelles méthodes de conception des produits et des procédés et d'organisation de la production, ainsi que des nouveaux moyens de communication. C'est ainsi que se fera peut-être jour une nouvelle conception des capacités technologiques et qu'à l'avenir la ligne de partage entre pays industrialisés et pays en développement se situera peut-être entre ceux qui ont de telles capacités et ceux qui ne les ont pas. A court terme, les pays en développement peuvent mettre en œuvre un ensemble de politiques permettant d'éviter les retombées néfastes de ces techniques. Ils doivent également suivre les progrès techniques, en contrôler l'impact et évaluer l'évolution des avantages comparés. A long terme, les progrès techniques constituent sans aucun doute un défi pour les pays en développement, mais ils leur offrent aussi une chance. Ces progrès, de par certaines de leurs caractéristiques, sont adaptés à la situation des pays en développement, notamment pour ce qui est des compétences requises pour leur application, de l'utilisation des ressources locales et des possibilités de production décentralisée et à petite échelle. Puisque les techniques se situent à un stade initial de développement, on pourrait s'efforcer d'adopter une nouvelle conception du progrès technique. Au lieu d'élaborer avant tout des techniques pour fabriquer des produits et équipements adaptés à la situation des pays développés, puis de les transférer aux pays en développement sous une forme plus ou moins appropriée, on pourrait, grâce à une intervention et à une participation des pays en développement dès le stade initial, mettre au point des techniques sous une forme adaptée à la situation et aux besoins de ces pays. Ceux-ci devront consentir un effort substantiel pour renforcer leurs capacités dans ces nouveaux domaines.

39. Les applications bénéfiques des nouvelles techniques devraient être considérées comme un des principaux objectifs de la coopération internationale durant les années 80 et au-delà. De nouvelles formes de coopération devraient être élaborées. Afin de donner une forme concrète à cette coopération, une proposition particulière relative aux "techniques

pour l'humanité" a été avancée dans un domaine établi pour la Conférence, comme suite à la recommandation du Forum international sur les innovations technologiques et le développement, tenu à Tbilissi (Union des Républiques socialistes soviétiques)²⁴, dans le cadre de la préparation de la Conférence. Dans des domaines tels que l'alimentation et la nutrition, l'eau et l'hygiène, les soins de santé primaires, la lutte contre la pollution et l'énergie rurale, l'application de techniques de pointe appropriées contribuerait à alléger les souffrances humaines et à améliorer la qualité de la vie des plus pauvres des habitants des pays du tiers monde à différents stades de développement. Dans la situation actuelle, où la plupart des techniques sont mises au point dans les pays développés, il est peu probable que ces domaines reçoivent l'attention voulue. On s'est quelquefois efforcé dans le passé, de manière non coordonnée, de mettre au point des techniques dans ces domaines. Il est maintenant temps de lancer un véritable mouvement aux objectifs bien définis. Dans le cadre des "techniques pour l'humanité", un nombre limité de techniques pourrait être mis au point afin de satisfaire, à un coût peu élevé, les besoins fondamentaux et urgents de l'humanité, notamment ceux des plus pauvres. Les projets de développement technique seraient entrepris avec la participation financière et technique de tous les pays intéressés. Leurs résultats, qui seraient à la disposition de tous les pays, devraient présenter un intérêt particulier pour les couches les plus pauvres de la population. Tous les pays et organisations sont invités à se joindre à ce mouvement qui tend vers un objectif humanitaire que l'on ne saurait plus longtemps négliger.

40. Les pays en développement doivent également intégrer de manière appropriée le progrès technique dans le courant des activités de production. Il est important de noter à ce propos que les futures stratégies d'industrialisation devront comporter des politiques visant expressément l'adaptation au progrès technique. En ce sens, les politiques industrielles et technologiques deviendront inséparablement liées. Les efforts de recherche-développement devront également être accélérés, tant dans les domaines classiques que dans les domaines nouveaux. Comme il est proposé dans la documentation soumise à la Conférence, les pays en développement devraient envisager de faire passer le pourcentage des dépenses de recherche-développement à 1,5 % de leur PNB d'ici à 1990 et à 2 % d'ici à l'an 2000²⁵.

La dimension humaine

41. Un effort approprié doit être consacré à la mise en valeur des ressources humaines en général. Les stratégies correspondantes ne doivent pas se limiter à la formation mais faire partie intégrante du processus d'industrialisation. Le problème fondamental auquel il convient de s'attaquer à cet égard tient au décalage entre les besoins de l'industrie aux niveaux macro et micro-économique d'une part et,

d'autre part, à la nature des compétences inculquées dans le cadre des systèmes d'enseignement et de formation en place. Aujourd'hui, l'industrie joue en général un rôle passif en ce sens qu'elle s'en remet surtout au marché pour satisfaire ses desiderata, sans participer activement à l'orientation des compétences dont elle a besoin. Il est par conséquent recommandé que, avec une participation accrue de l'industrie, les programmes d'enseignement et les programmes techniques soient révisés et remaniés de façon approfondie compte tenu de la révolution technologique en cours, car les capacités technologiques dont on aura besoin dans un proche avenir seront différentes de celles dont les pays disposent actuellement²⁶. L'attention de la Conférence est appelée sur ces facteurs importants qui sont décisifs pour la formation et le développement des compétences nécessaires à la planification et à la gestion du développement industriel. Dans la mise en valeur des ressources humaines, il faudra aussi veiller à offrir des possibilités de plus en plus amples aux femmes comme producteurs, entrepreneurs, planificateurs, chercheurs et techniciens.

42. La croissance future de la population des pays en développement aura toutefois de nombreuses autres incidences sur l'industrie. Il s'agit d'une part de facteurs tels que l'accroissement de la main-d'œuvre et, par conséquent, la nécessité de créer des emplois dans les secteurs de l'industrie et des services; l'accélération de l'urbanisation, et, enfin, les conséquences sociales du chômage et de l'urbanisation. D'autre part, il faudra produire les biens industriels, les matériaux de construction, les articles d'habillement, les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques, etc., nécessaires pour couvrir les besoins de la population de plus en plus nombreuse des villes et des campagnes et adopter des politiques d'industrialisation rurale visant à ralentir l'exode rural et à assurer une répartition géographique équilibrée des ressources nationales.

L'énergie

43 Pour les pays en développement importateurs d'énergie, celle-ci constituera comme par le passé un obstacle critique à leur industrialisation. Les pays en développement devront donc veiller à ne pas relâcher leurs efforts dans les domaines des économies et de la gestion de l'énergie, de la mise en valeur de sources d'énergie ainsi que de l'étude et de l'application de technologies énergétiques appropriées. Les stratégies de l'énergie doivent comprendre, à titre de partie intégrante, la construction, aux niveaux national ou sous-régional, de biens d'équipement pour la production d'énergie. Il faudra rechercher au niveau international des possibilités de financement précises pour la satisfaction des besoins d'énergie, pour la promotion du développement et de l'emploi de sources d'énergie renouvelables dans les pays en développement, et pour la fourniture de services de formation et d'information en matière d'économies d'énergie dans tous les secteurs.

La coopération industrielle entre pays en développement : une force motrice

44. La coopération industrielle entre pays en développement (CIPD) accélérerait l'industrialisation de ces pays. On est désormais pleinement convaincu de la nécessité économique d'une coopération de ce type, mais les différentes formules de coopération n'ont pas encore été traduites dans les faits. La coopération industrielle entre pays en développement ne saurait se cantonner dans l'échange de données d'information et d'expérience mais doit revêtir des formes concrètes dans les domaines du commerce, du financement, de l'investissement industriel, de la production, du transfert de technologie et de l'énergie. La coopération ne doit pas être laissée au hasard mais planifiée et s'appuyer sur les moyens institutionnels et financiers voulus. Il est également possible de conclure des arrangements de coopération novateurs en ce qui concerne les institutions de commercialisation, les services techniques, les investissements dans l'infrastructure ainsi que la science et la technologie. Il importe d'imaginer des solutions nouvelles pour assurer le suivi et l'évaluation des progrès technologiques, pour développer les capacités par des programmes conjoints massifs de formation et de mise en valeur des ressources humaines, et pour acquérir un potentiel collectif dans le domaine des biens d'équipement. Il faudra peut-être, pour y parvenir, renoncer à certaines attitudes traditionnelles et œuvrer à harmoniser les buts, les politiques et les stratégies dans l'intérêt commun de tous les pays en développement. Un des scénarios élaborés par le secrétariat de l'ONUDI montre clairement les répercussions qu'une intensification du commerce Sud-Sud aurait sur l'industrialisation du Sud²⁷.

La Décennie du développement industriel de l'Afrique

45. La coopération entre pays en développement, à l'intérieur du continent africain comme entre les pays de ce continent et d'autres, revêt une importance particulière dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, proclamée dans la résolution 35/66B de l'Assemblée générale. Un énoncé précis des objectifs de la Décennie et de ses priorités existe déjà. Les pays africains ont fourni pour leur part des preuves abondantes de leur volonté politique et de leur enthousiasme. Ce dont on a besoin, c'est d'un apport de ressources nécessaires pour atteindre des objectifs qui sont à tous égards assez modestes. Il est urgent que tous les pays apportent leur contribution financière et technique à la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

Les pays les moins avancés

46. L'Afrique compte le plus grand nombre des pays les moins avancés qui se trouvent aujourd'hui dans la situation la moins enviable. Des

contributions accrues, notamment de la part des pays développés, au nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés²⁸ feraient beaucoup pour aider l'ensemble de ces pays à échapper au cercle vicieux de la stagnation qui est la plaie du développement industriel à ses débuts. Plusieurs d'entre eux ont en outre besoin de secours d'urgence.

Les perspectives d'avenir

47. Dans l'hypothèse où l'on parviendra à modifier dans le sens voulu l'environnement économique international, les perspectives de l'industrialisation apparaissent à long terme comme excellentes. Le Sud "offre d'énormes possibilités en ce qui concerne l'assimilation de la technologie et l'emploi de la main-d'œuvre excédentaire. Il recèle des ressources naturelles et des possibilités d'investissement considérables ainsi que de vastes marchés potentiels de consommation et il est pétri de qualités d'initiative, d'attrait et d'esprit d'entreprise"²⁹. Cependant, la mesure dans laquelle ces espérances seront remplies dépend des facteurs importants que l'on vient de passer en revue dans les paragraphes qui précèdent.

48. Il importe de redoubler d'efforts pour restructurer l'industrie mondiale grâce à la coopération internationale. La résistance à la restructuration et le fait que les pays développés continuent à pratiquer des politiques protectionnistes expliquent en partie l'état actuel de l'économie internationale. Cependant, la restructuration, outre qu'elle libérerait les possibilités du Sud et accélérerait son développement global, constituerait aussi un nouveau moteur de croissance pour l'économie mondiale. Il convient donc de mettre au point, grâce à la coopération internationale, un système équitable et efficace pour la restructuration à long terme de l'industrie mondiale. La documentation relative au point 5 e de l'ordre du jour provisoire de la Conférence³⁰ expose les considérations se rapportant à la restructuration globale à long terme.

49. Inversement, si les mesures exposées ci-dessus ne sont pas prises par les pays développés et en développement, si les tendances actuelles se maintiennent et les attitudes traditionnelles continuent de l'emporter, la perspective d'un développement industriel et économique optimal ne pourra que reculer. La présente Conférence ne doit donc pas être considérée comme une initiative sans lendemain en cette période d'eaux basses de l'économie internationale, mais, surtout, comme une occasion de donner à la coopération internationale un nouvel élan et une nouvelle signification grâce à l'effort collectif. Pour citer le rapport de la Commission Brandt, la recherche de solutions n'est pas un acte de bienfaisance mais une condition de la survie de tous³¹.

III. Rôle de l'ONUDI: programme d'action

50. Les facteurs examinés ci-dessus et les problèmes qui surgissent ont bien évidemment des répercussions sur le rôle de l'ONUDI. Avant de nous pencher sur le rôle futur de l'Organisation dans un monde en évolution, il nous faut examiner brièvement comment elle a pu s'adapter aux nécessités nouvelles. En effet, l'utilité et l'efficacité d'une organisation se mesurent à la manière dont elle peut prévoir une évolution et s'adapter à des besoins nouveaux.

Evolution du rôle de l'ONUDI

51. La période allant de la création de l'ONUDI jusqu'à la Conférence de Lima a été celle de la consolidation de l'Organisation, marquée notamment par l'affirmation de sa présence sur le terrain ainsi que par la fourniture d'une assistance technique pour l'industrialisation des pays en développement, jusqu'ici pratiquement inexistante. La Conférence de Lima a non seulement souligné le rôle de l'industrialisation en tant que moteur de la croissance mais aussi, en fixant l'objectif de Lima, a situé le développement industriel dans le contexte d'une restructuration mondiale de l'industrie et a donné à l'ONUDI la responsabilité d'organiser des négociations en vue de cette restructuration. Le Système de consultations a été mis en place pour répondre à ce besoin. Il faut aussi noter qu'après le milieu des années 70 les modifications du prix du pétrole, la récession économique dans les pays industrialisés et l'évolution de la technologie ont amené l'ONUDI à surveiller et à évaluer les éléments des changements en cours et à transmettre les résultats de cette évaluation aux gouvernements membres et, en particulier, à ceux des pays en développement. Cette fonction de surveillance et d'évaluation a pris des formes diverses mais connexes. L'évaluation des efforts déployés par les pays en développement pour atteindre l'objectif de Lima et la publication périodique de l'*Etude du développement industriel* constituent des exemples de cette action. Les études concernant les tendances de la restructuration mondiale de l'industrie ont fourni aux pays en développement un outil essentiel pour leurs efforts d'industrialisation dans un monde interdépendant. Le

programme de l'ONUDI relatif aux progrès technologiques a permis d'évaluer les incidences des principales technologies de pointe et de mieux faire comprendre aux responsables des pays en développement la nécessité de planifier et d'adapter leurs politiques pour faire face à ces progrès. Les consultations ont permis à des représentants des pouvoirs publics et des milieux industriels, notamment des syndicats, tant des pays développés que des pays en développement, d'examiner en commun l'évolution de la situation industrielle et technologique dans certains secteurs de l'industrie. L'ONUDI a de la sorte joué un rôle important en permettant aux pays en développement d'avoir une perception objective de l'évolution de la situation industrielle et technologique.

52. Une question encore plus importante serait celle de savoir dans quelle mesure l'ONUDI a contribué ou contribuera à modifier d'une manière positive l'orientation de l'évolution industrielle et technologique. Certes, aucune organisation ne peut se targuer de jouer un rôle moteur dans ce domaine. Dans son ensemble, la situation industrielle et technologique mondiale est influencée par des facteurs variés dont beaucoup ne relèvent ni de l'industrie ni de la technologie. Les décisions fondamentales concernant les changements sont du ressort des gouvernements souverains et, dans une large mesure, des communautés scientifiques et industrielles. Dans un tel contexte, le rôle de l'ONUDI ne peut être que modeste. Il s'agit essentiellement d'informer, d'aider, d'encourager, de conseiller, de mobiliser et de catalyser. Ces fonctions, exercées par une institution neutre, peuvent cependant avoir une importance capitale pour les pays en développement, notamment dans une situation économique, industrielle et technologique mouvante.

53. La variété des facteurs influant sur le développement industriel, le grand nombre de branches industrielles établies et nouvelles et les besoins des pays en développement eux-mêmes ont obligé l'ONUDI à élaborer un programme d'activités diversifié : information; services consultatifs; évaluation par des études et des groupes d'experts; mobilisation d'efforts au moyen de programmes promotionnels concernant notamment la technologie, la promotion des investissements et la coopération entre les pays en développement; renforcement de la capacité des pays en développement grâce à la formation et à la mise en valeur des ressources humaines; enfin, formes plus traditionnelles de l'assistance technique. En outre, le Système de consultations a permis de mener une action d'une portée considérable. Ce programme diversifié n'est pas une création du secrétariat de l'ONUDI lui-même, mais le résultat des mandats qui lui ont été confiés, en particulier après la Conférence de Lima, et des mesures prises pour répondre, conformément à ces mandats, aux demandes des pays membres. Ces activités ont aidé l'ONUDI à diversifier ses contacts et à renforcer son rôle de catalyseur et lui ont permis d'établir des liens avec un plus grand nombre d'agents du développement industriel et technologique et de les aider.

54. La diversité des activités ne s'est pas faite au détriment de la concentration des efforts. Les activités d'assistance technique, par exemple, se sont développées rapidement depuis le milieu des années 70 et ont atteint près de 92 millions de dollars en 1982, plafond qui aurait pu être maintenu et même amélioré si le montant des fonds dont disposait le Programme des Nations Unies pour le développement n'avait pas malheureusement diminué. L'assistance technique continue à constituer l'une des activités majeures de l'ONUDI et elle s'est renforcée au cours des années, non seulement en valeur absolue mais aussi en ce qui concerne le nombre des pays bénéficiaires et la nature des branches industrielles concernées. Le fait qu'un certain nombre de pays en développement ont jugé nécessaire de consacrer un pourcentage plus important de leur chiffre indicatif de planification du PNUD aux activités industrielles est l'un des résultats importants de ces activités et constitue la preuve que le rôle de l'industrie et l'assistance que l'ONUDI peut fournir sont mieux compris.

55. Les études réalisées par l'ONUDI ont aussi aidé les pays en développement à mieux comprendre les problèmes et à centrer leur attention sur les questions cruciales. Les programmes promotionnels ont, eux, joué un rôle important de catalyseur. Les réunions de solidarité des ministres de l'industrie dans certains des pays les moins avancés ont contribué, par exemple, à inciter de nombreux pays en développement à coopérer avec ces pays. Les mesures prises en vue de la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie³² ont contribué non seulement à promouvoir une action remarquable de coopération internationale dans le domaine d'une technologie de pointe mais aussi à inciter un certain nombre de pays en développement à prendre des mesures en vue de renforcer leur capacité technologique dans ce domaine. Les activités de promotion des investissements, qui concernent aussi bien les pays à économie de marché que les pays à économie planifiée, encouragent le flux de fonds disponibles vers les pays en développement, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, ainsi que la formation de liens nouveaux de coopération dans le domaine de l'industrie.

56. Grâce à son large éventail d'activités et aux efforts qu'elle a déployés pour suivre l'évolution industrielle et technologique, l'ONUDI a indiscutablement acquis une expérience riche et précieuse dont peuvent profiter les pays en développement et qui a besoin d'être maintenue et utilisée le mieux possible. Les aspects mouvants du problème de l'industrialisation exigent cependant le renforcement du rôle de l'ONUDI en tant qu'instrument chargé de promouvoir ce processus. Il faut pour cela donner une importance plus grande à certains éléments des activités de l'ONUDI et, par voie de conséquence, prévoir des ressources supplémentaires.

Dimensions nouvelles de la contribution de l'ONUDI

57. Il convient tout d'abord de souligner la nécessité pour l'ONUDI de mieux aider les pays dans le domaine de l'orientation de leur politique, comme le confirment amplement les documents relatifs au point 4, 5 *b* et 5 *e* de l'ordre du jour provisoire de la Conférence³³. Il n'est pas possible de nier que le monde traverse actuellement une phase de transformation économique, industrielle et technologique plus ou moins visible. Dans un tel contexte, c'est une assistance visant à aider les pays en développement à définir l'orientation de leur politique qui risque de donner les meilleurs résultats. L'Organisation s'emploie déjà à sensibiliser les responsables des pays intéressés aux problèmes industriels et technologiques et à les aider à formuler des politiques et des plans dans ces deux domaines. Dans un contexte aussi mouvant, ces activités doivent aller au-delà de la sensibilisation ou de la fourniture de connaissances spécialisées par le biais de l'assistance technique au niveau opérationnel.

58. Ainsi, dans la conjoncture actuelle, l'une des premières priorités des pays en développement est de réexaminer et, le cas échéant, de modifier leurs politiques et leurs stratégies car les hypothèses sur lesquelles elles ont été fondées sont, dans une large mesure, dépassées. C'est évidemment aux gouvernements qu'il incombera de prendre la décision fondamentale, mais l'ONUDI doit être prête à financer et à organiser des missions consultatives de haut niveau qui pourraient examiner les politiques avec des responsables au plus haut niveau des pays en développement intéressés. Comme il n'existe pas de stratégie uniforme de développement industriel, de telles missions aideraient les pays situés à des niveaux divers de développement et dotés de ressources différentes à adopter les politiques et les stratégies les mieux adaptées à leurs situations. De même, il serait utile d'envoyer dans les pays avancés des missions qui pourront collaborer avec les responsables de ces pays en vue de l'établissement de politiques et de stratégies coordonnées et de l'exécution de mesures concrètes visant notamment à restructurer l'industrie au niveau mondial. L'ONUDI doit établir un répertoire des experts de haut niveau auquel elle pourrait faire appel pour de courtes missions concernant l'orientation des politiques.

59. Pour renforcer sa contribution en matière d'orientation des politiques, l'ONUDI doit aussi accorder davantage d'attention aux études orientées vers les politiques, en particulier au niveau national. Le programme d'études doit fournir une analyse approfondie et de haute qualité des tendances mondiales et régionales en ce qui concerne les macro et les microproblèmes de développement industriel et technologique. Il convient aussi d'accorder davantage d'attention à l'examen et à la prévision, au moment opportun, des principaux faits nouveaux présentant de l'intérêt pour les responsables des politiques. En général, le programme de recherche et d'études de l'ONUDI devrait se

transformer en outil de réflexion au service de l'industrialisation du tiers monde et de la coopération internationale dans ce domaine.

60. La réorientation des activités de l'ONUDI comporte un autre élément qui réside dans le renforcement de la mobilisation de la coopération internationale pour l'industrialisation des pays en développement. Comme nous l'avons dit plus haut, les consultations avec les responsables des politiques des pays avancés et des pays en développement ont une importance capitale. Il est tout aussi important de familiariser les savants et les techniciens éminents ainsi que les principaux dirigeants des entreprises industrielles du secteur public et du secteur privé avec la nature et les besoins du processus d'industrialisation des pays en développement afin de susciter leur coopération. Une mobilisation plus intense de ces agents économiques peut aider l'ONUDI à placer l'industrie dans le courant de la coopération économique internationale. Il convient également de souligner le rôle de l'industrie dans les réunions internationales importantes. Il faut accorder une place particulière au rôle du financement industriel dans les débats sur les réformes financières internationales, et l'ONUDI doit avoir la possibilité de participer à ces réunions pour y présenter les aspects relatifs à l'industrialisation.

61. Le Système de consultations est un autre instrument essentiel de coopération internationale. Une plus grande participation de la communauté industrielle et des représentants des organisations syndicales aux consultations renforcerait l'efficacité du Système; une attitude plus positive de la part des gouvernements aiderait à passer du stade des consultations à celui des négociations. Une manière de provoquer cette évolution consisterait à amener des représentants de l'industrie à examiner les perspectives sectorielles indicatives et à soumettre, pour examen, les résultats des consultations au Conseil du développement industriel qui transmettrait, pour adoption, les décisions sur lesquelles un accord serait intervenu à l'Assemblée générale des Nations Unies ou à la Conférence générale de l'ONUDI une fois que celle-ci sera devenue institution spécialisée.

62. Outre ces nouvelles dimensions de la contribution de l'ONUDI à l'industrialisation des pays en développement, il convient de souligner deux points d'intérêt parmi les activités variées que l'ONUDI doit entreprendre. La première est l'accent qu'il faut mettre sur certaines questions cruciales relatives au développement industriel, et la deuxième la nécessité pour l'ONUDI de s'adapter effectivement aux besoins de pays en développement parvenus à des niveaux divers de développement.

Domaines critiques d'intervention de l'ONUDI

63. Outre la formulation de stratégies et de politiques, les domaines critiques du point de vue du développement industriel sont la mise en

valeur des ressources humaines, la technologie, l'énergie, le financement et la coopération industrielle entre pays en développement. Ces diverses questions, à l'exception du financement, ont été largement étudiées, au cours des travaux préparatoires de la Conférence, par les réunions de groupes d'experts de haut niveau.

64. Dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, il importe d'intensifier la formation industrielle spécialisée. A cette fin, il est indispensable d'élargir les activités consistant à aider les pays en développement à constituer leur main-d'œuvre et à l'utiliser de la meilleure manière. La documentation contient plusieurs propositions dans ce sens qui devraient retenir tout spécialement l'attention de la Conférence. De plus, pour que la contribution de l'ONUDI ait un sens, il faudrait demander à l'Organisation d'assurer jusqu'à 100 000 mois/homme par an de formation technique dans son périmètre de compétence, soit approximativement dix fois ce qu'elle peut faire actuellement. En outre, il faudrait prévoir un programme de 20 millions de dollars par an, dirigé par l'ONUDI, en vue de créer des moyens de formation dans les pays en développement, ou d'améliorer ceux qui existent, pour leur industrialisation.

65. Dans le domaine de la technologie, la tâche de l'ONUDI consiste à aider les pays en développement à se doter des moyens nécessaires pour résoudre les problèmes de technologie dans les années 80 et par la suite. Tandis que les activités relatives à la technologie classique doivent être maintenues et renforcées, les progrès technologiques ont des incidences bien précises sur l'ONUDI, non seulement en ce qui concerne ses activités promotionnelles, mais aussi sur le plan de l'assistance technique. D'une certaine façon, l'ONUDI tout entière doit rester attentive à l'évolution constante de la technologie et à ses effets sur les marchés des techniques et sur les modes d'industrialisation, étant donné la grande diversité des secteurs industriels que touchent les progrès technologiques. Des initiatives constructives doivent être prises dans le domaine de la coopération internationale et certaines ont déjà été proposées, tels l'application du principe de la technologie au service de l'humanité, la préparation d'un répertoire international des scientifiques et des technologues, ainsi qu'un service de prévision et d'évaluation pour les pays en développement. Il faut envisager de nouveaux dispositifs internationaux dans les domaines de pointe, comme on l'a fait dans le cas du génie génétique et de la biotechnologie³². Dans les domaines de la micro-électronique, des nouvelles matières, de l'industrie et de la technologie marines, et de l'énergie, il faudrait inviter le secrétariat de l'ONUDI à étudier la création de centres internationaux avec la collaboration active de pays avancés et de pays en développement. Il convient de faire observer ici que ce genre d'initiative coopérative ne porte ses fruits qu'après d'assez longs délais, car la plupart des pays en développement sont quasiment novices dans ces domaines. La Banque d'informations industrielles et technologiques a

son rôle à jouer en ce qui concerne tant les techniques classiques que les techniques de pointe, et des ressources complémentaires devront être prévues à cette fin.

66. L'action de l'ONUDI dans le domaine de l'énergie a mis en évidence de façon manifeste les rapports très étroits qui existent entre l'énergie et l'industrie et l'importance primordiale de l'industrie en tant que consommateur et producteur d'énergie. De ce fait, et indépendamment du centre international de l'énergie proposé ci-dessus, l'ONUDI devra s'occuper de plus en plus de projets énergétiques industriels. Trois secteurs ont été définis pour l'action de l'ONUDI dans ce domaine, à savoir le développement énergétique, la fabrication de biens d'équipement pour la production d'énergie et la gestion de l'énergie, y compris sa conservation. Ce dernier est particulièrement important car il comporte la solution de certains problèmes urgents; il est évident, en effet, qu'il existe maintes possibilités de réaliser des économies d'énergie dans les activités industrielles des pays en développement.

67. Dans le domaine du financement, il faut renforcer l'assistance de l'ONUDI aux pays en développement en ce qui concerne le choix des projets et la promotion des investissements, et plus spécialement encore dans le cas des pays les moins avancés. La création d'un service d'élaboration des projets³⁴ ne manquerait pas d'améliorer les possibilités de mobiliser et d'affecter davantage de ressources financières au développement industriel. A ce propos, il importe de faire observer que la question du financement industriel n'a pas été directement ni spécifiquement traitée au cours des divers débats sur la réforme du financement international, bien qu'il soit un facteur vital du développement industriel, et économique par conséquent, des pays en développement. Une action plus concrète visant à accroître le flux des investissements industriels à des conditions satisfaisantes demeurera nécessaire. La proposition de création d'une banque internationale du développement industriel a été faite après la troisième Conférence générale de l'ONUDI. Toutefois, il convient de bien préciser que cette nouvelle institution internationale n'est pas absolument nécessaire; il suffirait à mon avis que certains éléments de la proposition soient introduits dans les établissements financiers internationaux existants et/ou que ces établissements aient pour instruction d'allouer une plus grande part de leurs ressources au développement industriel, à des conditions satisfaisantes. De toute manière, et spécialement en l'occurrence, l'ONUDI devrait concrètement aider les pays en développement à évaluer systématiquement leurs besoins en matière de financement industriel et à trouver des sources de financement pour l'entretien et les pièces détachées, l'utilisation des capacités de production et les nouveaux investissements afférents à leurs demandes de crédits au titre des programmes. Cette assistance pourrait être assurée en collaboration et en coordination avec les missions du FMI et de la BIRD dans les pays en développement³⁵.

68. Le thème de la coopération industrielle entre pays en développement est associé à toutes les grandes questions dont la Conférence est saisie. La constatation qui s'impose est que cette coopération est devenue plus urgente encore dans la situation internationale actuelle. Il faut étudier des modalités de coopération industrielle qui aient un effet positif. On pourrait adopter un code de bonne conduite pour les pays en développement en vue des entreprises industrielles communes du tiers monde, y compris le transfert de technologie. L'ONUDI continuera d'aider les pays en développement à exécuter le Programme d'action de Caracas³⁶, notamment dans les domaines critiques importants mentionnés ci-dessus. Les réunions de solidarité continueront d'être un instrument utile de coopération industrielle entre pays en développement dans l'intérêt des pays les moins avancés. Il conviendrait de prendre des mesures pour améliorer l'efficacité du système.

Le problème des différents stades de développement

69. L'ONUDI s'est toujours efforcée d'aider le plus efficacement possible les pays en développement aux divers stades de leur évolution. A cet égard, le traitement sur place des matières premières du pays et l'industrialisation rurale présentent une importance particulière. Vu la situation internationale actuelle, qui a clairement mis en évidence la vulnérabilité de nombreux pays en développement, il faudra que ces efforts soient systématiquement intégrés dans les stratégies et les politiques industrielles de tous les pays. Les possibilités qui existent dans ces domaines n'ont pas été toutes reconnues dans les pays qui en sont au premier stade de développement, et c'est à l'ONUDI qu'il appartient d'intensifier l'action sur ce plan. Il faut accorder une attention spéciale à l'encouragement des petites et moyennes industries et à la recherche et à l'application de techniques adaptées aux conditions particulières.

70. Plus précisément, et pour ce qui est des pays les moins avancés, il convient de noter que leur croissance est au mieux restée stationnaire au cours des années. Non seulement l'action de l'ONUDI, mais aussi tous les efforts de coopération internationale devraient tendre de plus en plus à servir davantage et plus spécifiquement les pays les moins avancés. Le secrétariat de l'ONUDI étudiera des mesures et accueillera toute recommandation qui permettent d'accroître sa contribution au nouveau Programme substantiel d'action. Les futures activités de l'ONUDI devront faire une plus grande place à la formulation de politiques nationales et à la création sélective d'institutions. En ce qui concerne ce dernier point, l'une des principales difficultés auxquelles se heurtent les pays les moins avancés est la nécessité d'accroître leur capacité pour le choix et l'élaboration des projets.

71. A propos des pays qui en sont à différents stades de développement, les besoins de l'Afrique continueront de retenir en priorité

l'attention de l'ONUDI. Le terrain a été préparé, par étapes successives, pour la mise à exécution de programmes dans le cadre de la Décennie du développement de l'Afrique. Diverses activités ont été envisagées pour promouvoir de nouveaux investissements, accroître l'assistance technique dans les domaines jugés prioritaires dans le Plan d'action de Lagos³⁷, et fournir des services consultatifs. Il faut espérer qu'on disposera d'un appui croissant, car on sera bientôt à mi-chemin de la Décennie et il n'y a plus de temps à perdre. Même si elles profitent en partie des ressources qui deviendraient disponibles pour d'autres programmes éventuels issus de cette Conférence, les activités relatives à la Décennie seraient très sensiblement favorisées si les gouvernements membres augmentaient leurs contributions au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel en vue de leur affectation à des activités spécifiques relatives à la Décennie. A la suite d'une demande formulée par les ministres africains de l'industrie, la Conférence sera saisie d'une série de projets à mettre à exécution à moyen terme dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. La Conférence est invitée à donner son approbation de principe à cet ensemble et à le recommander à des institutions de financement.

Renforcement du secrétariat de l'ONUDI

72. Les activités du genre dont on vient de parler exigeront plus de promptitude et de souplesse encore de la part du secrétariat dans sa réponse aux besoins changeants et aux demandes spécifiques. Dans une très large mesure, le secrétariat a fait preuve de cette promptitude et de cette souplesse dans l'aide qu'il a apportée aux pays en développement par l'intermédiaire du Programme ordinaire de coopération technique, des Services industriels spéciaux et du Fonds des Nations Unies pour le développement industriel. Il faudra renforcer ces programmes si l'on veut que l'action et la réponse de l'ONUDI soient efficaces et viennent à point nommé. Par ailleurs, le détachement de conseillers industriels principaux hors siège offre un moyen rapide et efficace de communiquer et de collaborer avec les gouvernements des pays en développement. Plus ces affectations se multiplieront, plus l'action de l'ONUDI sera efficace.

73. En outre, il faut aborder franchement le problème de l'augmentation des ressources financières pour les opérations. On espère que la situation s'améliorera, rendant possible une plus forte contribution du PNUD. Les besoins, notamment dans le secteur de l'industrie, montrent clairement pourquoi il faudrait que les ressources financières du PNUD dépassent leur niveau actuel. En l'absence de ce complément de ressources, il sera difficile à l'ONUDI de donner suite aux diverses demandes qui lui sont adressées. En plus de cet accroissement des ressources financières, il faut un certain degré de certitude dans la régularité des contributions.

74. Par ailleurs, vu les dispositions prises par le PNUD pour financer les programmes, seul le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel est en mesure d'allouer aux différents types de programmes proposés ci-dessus des fonds suffisants pour en assurer la bonne exécution dans les délais souhaités.

75. Il est évident que la tâche de l'ONUDI est maintenant plus lourde et plus difficile qu'elle ne l'était au début. Les problèmes de coordination sont devenus plus importants. En particulier dans le contexte de la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée, le rôle central de coordination que joue l'Organisation dans le domaine du développement industriel doit être réaffirmé par les gouvernements et il faut déterminer les mesures pratiques qui permettront d'assurer cette coordination de manière efficace et harmonieuse dans le cadre de l'action commune de tous les organismes du système des Nations Unies en vue d'activer le processus d'industrialisation des pays en développement.

76. L'ONUDI est appelée à devenir une institution spécialisée. Quels que soient les délais dans lesquels cela se fera, l'ONUDI sera sollicitée, en tant qu'organisation internationale, pour répondre rapidement aux exigences du programme d'action adopté par la Conférence. Une fois ce programme d'action adopté, il faudra restructurer le secrétariat dès que possible au cours de l'année suivante; il conviendra également de le renforcer de manière adéquate en moyens financiers et en personnel.

Conclusions

77. La Conférence doit faire plus que dresser un inventaire. Il faut en vérité qu'elle fasse un nouvel examen des conditions premières, explicites ou implicites, de la coopération internationale qui ont présidé dans le passé à l'industrialisation des pays en développement. Plus important encore, elle doit relever de nouveaux défis. L'industrialisation doit prendre un nouvel élan vers une croissance rapide et une plus grande équité. Mon plus fervent espoir est de voir aborder les problèmes fondamentaux tandis que l'action dont l'ONUDI est capable sera approuvée, fortement appuyée, et suffisamment financée de manière à intervenir en temps opportun.

Le Directeur exécutif,
ABD-EL RAHMAN KHANE

NOTES

¹Voir le document thématique relatif au point 4 de l'ordre du jour provisoire de la Conférence, "Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : Rétrospective et perspective" (ID/CONF.5/17), par. 7.

²"Analyse statistique de la situation industrielle mondiale, 1983" (UNIDO/IS.433), figure I.

³"Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel", Lima (Pérou), 12-16 mars 1975 (A/10112).

⁴Voir le document d'information relatif au point 4 de l'ordre du jour provisoire de la Conférence, "Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : Rétrospective et perspective" (ID/CONF.5/14), par. 20.

⁵*L'industrie dans un monde en mutation : Numéro spécial de l'Etude du développement industriel, destiné à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.II.B.6), chap. VII, tableau VII.15.

⁶*Ibid.*, chap. II, section "Part du secteur manufacturier dans le PIB".

⁷A/10112, chap. IV.

⁸*L'industrie dans un monde en mutation . . .*, chap. II, tableau II.9.

⁹*Ibid.*, chap. VII, tableau VII.4.

¹⁰*Ibid.*, chap. II, tableaux II.11 et 12.

¹¹"Analyse statistique de la situation industrielle mondiale, 1983" (UNIDO/IS.433), tableau 5.

¹²*L'industrie dans un monde en mutation . . .*, chap. VI, section "Rigidités structurelles et industries matures".

¹³Voir les orientations générales concernant les politiques de réajustement, adoptées par le Conseil de l'OCDE au niveau ministériel en juin 1978, citées dans *Les industries du textile et de l'habillement : Problèmes structurels et politiques des pouvoirs publics dans les pays de l'OCDE* (OCDE, Paris, 1983).

¹⁴Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, 1983* (Washington, D.C.).

¹⁵"Overcoming Economic Disorder", Avis et recommandations du Comité de la planification du développement, ST/ESA/133, par. 38.

¹⁶Déclaration de Jean Ripert, directeur général au développement et à la coopération économique internationale, lors de la 3^e séance de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale à sa trente-huitième session, le 11 octobre 1983 (DPI/DESI NOTE/634; voir également A/C.2/38/SR.3).

¹⁷Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels (A/10112), chap. IV, par. 23.

¹⁸*Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-septième session, Supplément n° 4*, par. 15.

¹⁹*Ibid.*, par. 108.

²⁰"Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau préparatoire à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI : stratégies et politiques de développement industriel pour les pays en développement, Lima (Pérou), 18-22 avril 1983" (ID/WG.391/12).

²¹"Optimum scale production in developing countries : A preliminary review of prospects and potentialities in industrial sectors" (UNIDO/IS/471).

²²Discours au Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international, Washington, D.C., septembre 1983.

²¹Voir, par exemple, "Déclaration de New Delhi sur l'adoption de mesures économiques, adoptée par la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth", 23-29 novembre 1983 (A/38/707, annexe); "Déclaration économique" adoptée par la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, New Delhi, 7-12 mars 1983 (A/38/132, annexe, chap. III).

²⁴"Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau préparatoire à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI : Forum international sur les innovations technologiques et le développement, Tbilissi (URSS), 12-16 avril 1983" (ID/WG.389/6).

²²Voir le document d'information relatif au point 5 b de l'ordre du jour provisoire de la Conférence, "Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement" (ID/CONF.5/6), par. 84.

²⁵"Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau préparatoire à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI : Mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel, Yaoundé (Cameroun), 30 mai-3 juin 1983" (ID/WG.394/8), par. 29.

²⁷Voir le document d'information relatif au point 4 de l'ordre du jour provisoire de la Conférence, "Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : Rétrospective et perspective" (ID/CONF.5/14), par. 53.

²⁸"Rapport de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Paris du 1^{er} au 14 septembre 1981" (A/CONF.104/22), première partie, sect. A.

²⁹"Développement de l'industrie mondiale : La coopération pour une croissance dynamique" (ID/WG.391/9), p. 3.

³⁰"Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale", document d'information et document thématique (ID/CONF.5/3 et 16).

³¹*North-South : A Programme for Survival. The Report of the Independent Commission on International Development Issues under the Chairmanship of Willy Brandt*. Londres (Pan Books, 1986), p. 282.

³²A Madrid, le 14 septembre 1983, le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie a été institué, après la signature de ses statuts par 26 pays. Ces statuts sont ouverts à la signature auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

³³"Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : Rétrospective et perspective", document d'information et document thématique (ID/CONF.5/14 et 17); "Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement", document d'information et document thématique (ID/CONF.5/6 et 5); "Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale", document d'information et document thématique (ID/CONF 5/3 et 16).

³⁴*L'industrie à l'horizon 2000 — Nouvelles perspectives* (ID/237; ID/CONF 4/3), première partie, chap. 3, par. 3.7.i.

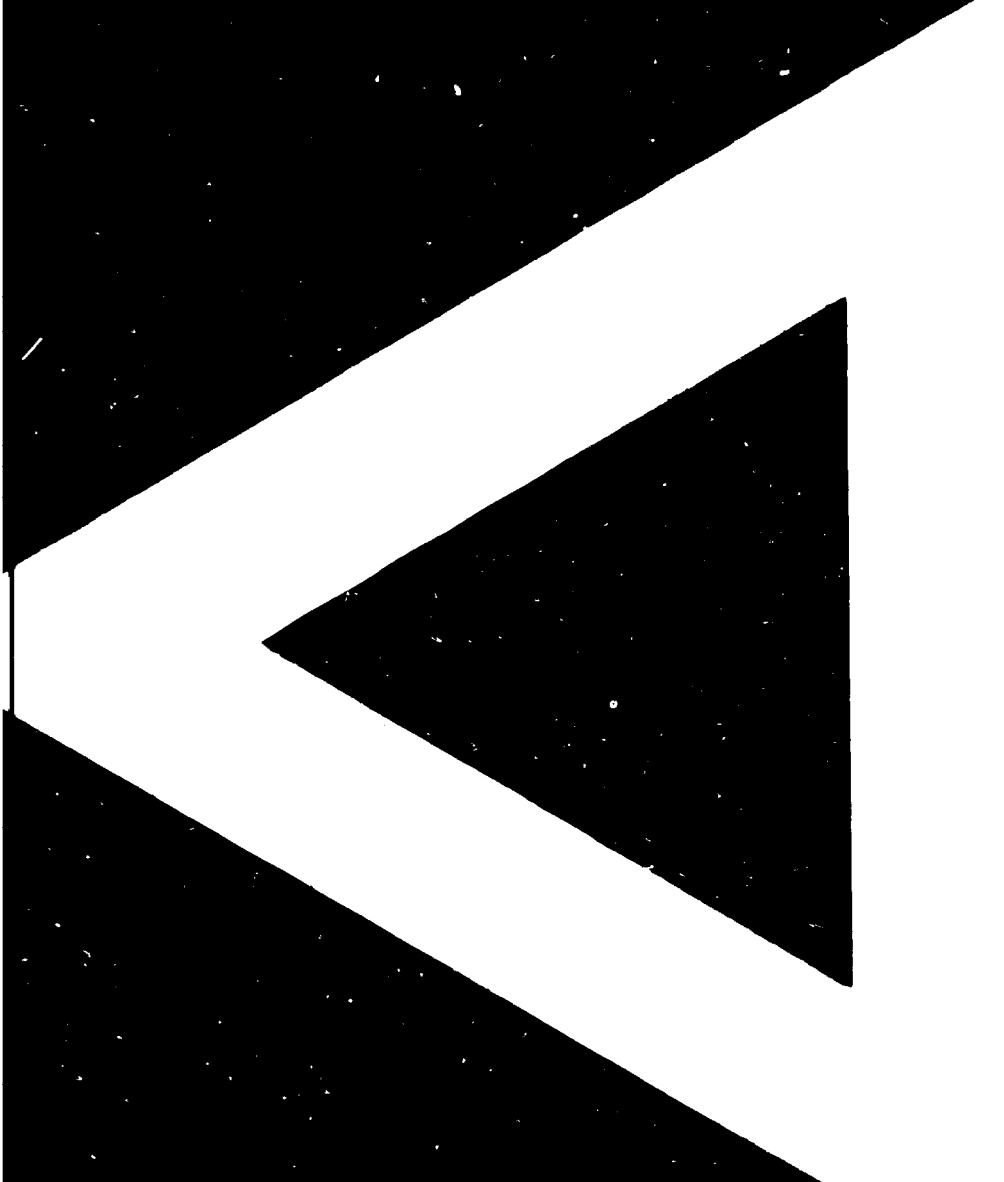
³⁵Cette approche a été proposée par le Directeur exécutif de l'ONUDI au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale lors de la réunion du Comité administratif de coordination qui s'est tenue à Londres en avril 1984.

³⁶Programme d'action de Caracas approuvé par la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement, tenue à Caracas du 13 au 19 mai 1981 (A/36/333, annexe).

³⁷"Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique" (A/S-11/14, annexe I).

Printed in Austria
V.84-86682--June 1984 - 2,500

ID/319
(ID/CONF.5/29)



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every sale, purchase, and expense must be properly documented to ensure the integrity of the financial statements. This includes keeping receipts, invoices, and bank statements in a secure and organized manner.

Next, the document outlines the process of reconciling the company's books with the bank statements. This involves comparing the company's records of deposits and withdrawals with the actual bank activity. Any discrepancies should be investigated and resolved promptly to avoid errors in the financial reporting.

The document also addresses the need for regular audits. Internal audits help identify potential weaknesses in the accounting system and ensure that all transactions are recorded correctly. External audits by independent accountants provide an objective assessment of the company's financial health and compliance with accounting standards.

Finally, the document stresses the importance of transparency and communication. Management should provide clear and timely financial reports to the board of directors and other stakeholders. This helps build trust and ensures that everyone is informed about the company's financial performance.